Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260128-20261-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 28 Janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 Janvier 2026

MM. BIHOES Chantal, Maire, LE CORF Henri, GABEL Géraldine, LE GOFF Philippe, BEGUIN Christelle, LE BRUN André, LE HASIF-BARGAIN Sandrine adjoints au maire, PERRON Eliane, LE POULICHET Yves-Marie, JEHANNO Yves, LE ROUX-GUILLOUZO Sandrine, LOHEZIC Mikaël, CLEQUIN Yolande, MOREAC Jean-Michel, LECOMTE Yolande.

Procurations : Mme JAFFRE Christelle à Mme CLEQUIN Yolande, Mme RIBAULT Joséphine à Mme BEGUIN Christelle.

Absents : CONAN David, LE SOURD Gwénael, LE MEITOUR Eloïse, BRET Christophe CARO Isabelle, DANO Audric.

Désignation du secrétaire de séance
Mme LE ROUX-GUILLOUZO Sandrine, Conseillère Municipale, est désignée comme secrétaire de séance

2026 - 1 – Lotissement Rosa BONHEUR – cession parcelle de terrain de la commune au lotissement

M. Philippe LE GOFF, Adjoint, rappelle au Conseil, qu'afin de finaliser le permis d'aménager du lotissement Rosa BONHEUR, il a fallu intégrer une bande de terrain communal au terrain acheté à Mme LORIC. Dès lors il convient de céder cette parcelle, cadastrée AC 142, telle que définie par la division parcellaire établie par le géomètre en charge du dossier.

Le Conseil, après avoir entendu les explications de M. Philippe LE GOFF et à l'unanimité

DECIDE la cession de la parcelle cadastrée AC n° 142, au lotissement Rosa BONHEUR, et **FIXE** le prix de cession à 1 € pour cette bande de terrain.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 12 Février 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 4 Février 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance